

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

1. Une demande adressée au Président du Comité de Gestion du FSPME-COVID19 (modèle à télécharger en ligne et à mettre sur papier en-tête)
2. L'extrait du registre de commerce ou le registre de métier (pour les artisans), la déclaration fiscale d'existence
3. Une facture SODECI ou CIE au nom de l'entreprise ou de son propriétaire et/ou du contrat de bail
4. Les états financiers des exercices 2018, certifiés par un CGA ou un expert-comptable ou les chiffres d'affaires annuels 2018 attestés par le service d'assiette compétent dans le cas des microentreprises n'ayant pas d'états financiers
5. Les états financiers provisoires de 2019 ou les chiffres d'affaires annuels 2019 attestés par le service d'assiette compétent dans le cas des microentreprises n'ayant pas d'états financiers
6. Un compte d'exploitation prévisionnel sur la durée du financement sollicité (hors cas de subventions)
7. Une attestation de régularité fiscale au 31 décembre 2019 ou un protocole d'accord établi par l'administration fiscale
8. Une attestation de régularité sociale au 31 décembre 2019 ou un protocole d'accord établi par la CNPS
9. Un formulaire d'engagement à (modèle à télécharger en ligne et à mettre sur papier en-tête) : <ul style="list-style-type: none">✓ ne pas licencier pour motif économique sur une période de douze (12) mois à compter de la date de mise en place du prêt ;✓ à disposer d'un plan de réembauche des employés ayant été licenciés à cause de la crise sanitaire ;✓ participer aux activités de suivi et de renforcement des capacités des PME ;✓ ne pas distribuer de dividendes durant la première année de mise à disposition du financement.
10. Tableau comparatif ou relevé des chiffres d'affaires des mois de mars à mai de 2019 et 2020 certifié par un CGA, un expert-comptable ou le service d'assiettes compétent (modèle à télécharger en ligne)